



MAIRIE DE BEAUFORT
7 avenue du Général de Gaulle
34210 Beaufort

Tel : 04.68.91.23.35
mairie-beaufort@orange.fr

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024**

PRÉSENTS

Mesdames : Frédérique CASSAN, Anne-Marie GEERTS, Françoise PEREZ, Christine RODRIGO
Messieurs : Julien BOURREL, Nicolas CHOLET, Eric GAIGNAGE, Claude PICHON, Kévin VELLA

PROCURATION :

M Benjamin PEREZ à Claude PICHON

ABSENTS : Laura GATTI

Modalités de vote : scrutin ordinaire

Président de la séance : Madame Françoise PEREZ

Secrétaire de la séance : Frédérique CASSAN

Ordre du jour	Adopté	Rejeté
<p>1-Délibération approbation du procès verbal de la séance du 14/10/2024 - 2024-42 Le conseil Municipal sur le rapport du Maire, approuve le procès verbal de la séance du 14/10/2024 Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>2-Délibération tarif de l'eau pour 2025 - 2024-43 Comme chaque année et suite aux augmentation de la redevance de modernisation et de pollution, le tarif de l'eau est a revoir Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>3-Délibération autorisant le maire pour paiement du budget M57 – 2024-44 Comme chaque fin d'année il convient de donner à Mme le maire l'autorisation de pouvoir payer les factures d'investissement à hauteur de 25 % de la somme voté en 2024, jusqu'au vote du budget 2025 Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>4-Délibération autorisant le maire pour paiement du budget M49 – 2024-44 Comme chaque fin d'année il convient de donner à Mme le maire l'autorisation de pouvoir payer les factures d'investissement à de hauteur de 25 % de la somme voté en 2024, jusqu'au vote du</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

budget 2025 Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention		
5-Délibération annulant la délibération 204-31 concernant la cotisation foncière des entreprise – 2024-44 La préfecture de Lodève nous a envoyer un courrier en date du 14 septembre demandant à retirer délibération 2024-31 Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	
6-Délibération Hérault Énergie pour la suite des travaux de modernisation de l'éclairage public – 2024-45 Après avoir fait la première partir de la commune sur la modernisation de l'éclairage public,(Le poste Lavadou.et le poste réservoir), il convient de faire la deuxième partie (Le poste Europe) Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	
7- Délibération portant mise en concurrence pour les travaux de rénovation de la toiture de la mairie - 2024-48 Afin de pouvoir faire les travaux nous avons consulté différentes entreprises et devant en choisir une REPORTÉ		
8-Délibération de demande de subvention pour la rénovation de la toiture du bâtiment de la mairie - 2024-49 Pour différentes raisons il nous faut reprendre une nouvelle délibération pour la demande de subvention pour la rénovation de la toiture du bâtiment de la mairie. Suite aux nouveau devis et pour pouvoir effectuer les travaux une demande de subvention sera faite auprès du département et de l'État REPORTÉ		
09- Divers et information : -Service de la poste : plan d'adressage, décision à l'unanimité de gérer nous même cette problématique -Église : Étude de sol intérieur et extérieur fait cette semaine -Mur de soutènement, les travaux débiteront en janvier 2025 - Gîtes St Jacques de Compostelle : dénonciation de la convention car l'association va être dissoute - Échange sur la prime de fin d'année des employés -Collège A. FAURE d'Olonzac, fermeture de classe de 6ème pour manque d'effectifs émis par le rectorat de Montpellier		

Heure de fin : 21h45
Date d'affichage : 16 décembre 2024
Date de fin de l'affichage : 16 décembre 2024
Date de publication : 16 décembre 2024